



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 488

### Texte de la question

#### RÉFORME DES RETRAITES

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Clémentine Autain.

**Mme Clémentine Autain** . Monsieur le premier ministre, comment vous exprimer toute notre révolte, notre défiance, notre écœurement ? En une déclaration, vous venez de renier vos propres engagements et de ruiner l'espoir de millions de Françaises et de Français de ne pas subir un départ à la retraite à 64 ans. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS, SOC et GDR ainsi que sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) Alors que le conclave avec les syndicats est au travail, vous venez de fermer la porte à un retour de l'âge de départ à 62 ans, et d'enterrer ainsi tout effort démocratique sur cet enjeu décisif pour la qualité de nos vies, en particulier de celles et ceux qui ont les métiers les plus pénibles.

Lors de votre déclaration de politique générale, ici même devant la représentation nationale, vous disiez pourtant que toutes les questions devaient pouvoir être posées, que rien n'était fermé. Je sais que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, mais là, vous abîmez encore davantage une parole institutionnelle déjà agonisante ; vous écrasez la volonté des Français ; vous piétinez les syndicats ; vous méprisez l'avis de l'Assemblée nationale, qui aurait dû être saisie depuis fort longtemps. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et SOC. – M. Stéphane Peu applaudit également.*)

Au fond, la stratégie du choc, aujourd'hui, avec votre « économie de guerre », a encore frappé. Si nous devons nous défendre, c'est d'abord contre une vision du monde qui repose sur la loi du plus fort, la marchandisation de tout et n'importe quoi, la violation de la démocratie. (*M. Alexis Corbière applaudit.*) Face à Trump et à Poutine, c'est précisément un autre choix de société que nous devons affirmer et donner à voir, celui du progrès humain, de la passion de l'égalité, de la mise en commun, de la démocratie active, de ce que j'appelle l'esprit public. C'est aussi la vérité contre les faits alternatifs. Non, il n'y a pas de déficit caché de notre régime de retraite. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes EcoS et SOC ainsi que sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*) La justice sociale, nous pouvons la financer.

Monsieur le premier ministre, allez-vous revenir sur votre déclaration, qui sonne comme une nouvelle déflagration ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS ainsi que sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique.

**M. François Bayrou**, *premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique* . Votre intervention pose deux questions. La première, qui est souvent posée, est la suivante : est-il légitime que les partenaires sociaux soient associés à la réflexion sur un volet aussi important de notre protection sociale que celui des

retraites ?

**Mme Christine Arrighi.** Ce n'est pas du tout la question !

**M. François Bayrou, Premier ministre .** J'ai considéré depuis le début que leur légitimité était naturelle et qu'elle devait être reconnue. C'est la raison pour laquelle je les ai invités à participer à ce travail, qui est en cours.

**M. Inaki Echaniz .** Ce n'est pas la question !

**M. François Bayrou, premier ministre .** On m'a par ailleurs demandé, au détour d'une interview, s'il était à mes yeux possible de revenir à l'âge de départ à 62 ans, c'est-à-dire d'abroger la réforme des retraites. J'ai répondu que cela ne me paraissait pas possible, pour de multiples raisons. Je rappelle que ceux qui sont autour de la table se sont engagés – ou, en tout cas, qu'ils ont été engagés – à ne pas dégrader l'équilibre financier du système de retraite.

**M. Alexis Corbière .** Des solutions existent !

**M. François Bayrou, premier ministre .** Je rappelle que le contexte démographique actuel déséquilibre le système des retraites. Par ailleurs, la réforme des retraites a accordé 7 milliards d'avantages aux femmes et à ceux qui ont eu une carrière longue ou dont l'activité présentait une pénibilité particulière. Supprimer la réforme des retraites reviendrait à supprimer ces 7 milliards. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*)

**M. Maxime Laisney.** C'est faux !

**M. Alexis Corbière .** Ah là là ! C'est malhonnête !

**M. François Bayrou, premier ministre .** C'est la raison pour laquelle, lorsqu'on m'a demandé s'il était possible d'abroger la réforme et de ramener l'âge de départ à 62 ans, j'ai dit que ce n'était pas possible.

**M. Fabien Di Filippo .** Il vous a bien eus !

**M. François Bayrou, premier ministre .** C'est comme citoyen, comme observateur,...

**M. Maxime Laisney.** Mais vous êtes premier ministre !

**M. François Bayrou, premier ministre .** ...que je dis que ce n'est pas possible. D'après le rapport de la Cour des comptes, le déficit s'élève déjà à 7 milliards, sans compter les dizaines de milliards liés aux retraites de la fonction publique. J'ai répondu en conscience et je crois que quiconque a travaillé sur ce sujet sait que l'on ne peut pas revenir à la retraite à 62 ans. (« Si ! » *sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*)

**M. Inaki Echaniz .** Quand on veut, on peut !

**M. François Bayrou, premier ministre .** Et je suis persuadé que les partenaires sociaux, dans leur ensemble, arriveront à une conclusion de cet ordre. Je leur ai tendu la main ; nous verrons leurs propositions, mais il n'est pas possible de dégrader l'équilibre financier du système de retraite, qui est déjà profondément abîmé. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR.*)

**M. Hendrik Davi .** Il suffit d'augmenter les cotisations !

Données clés

**Auteur :** [Mme Clémentine Autain](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (11<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 488

**Rubrique** : Retraites : généralités

**Ministère interrogé** : Premier ministre

**Ministère attributaire** : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 19 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mars 2025